

Le Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Lauzerville a été approuvé le 19 mars 2013.

Sa première modification a été approuvée le 11 décembre 2019.

Les éléments le constituant sont disponibles en téléchargement dans la colonne de gauche.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document destiné à définir la destination générale des sols.

Il définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc.

Il comprend plusieurs documents :

- Rapport de présentation
- Projet d'aménagement et de développement durable
- Règlement avec une partie graphique (communément appelée zonage, avec 4 grands types de zonages) et une partie écrite qui décrit les règles pour chacune des zones
- Orientations d'aménagement et de programmation

Le zonage comprend 4 types de zones :

- U pour les zones urbanisées
- AU pour les zones à urbaniser
- N pour les zones naturelles
- A pour les zones agricoles

Il est à noter que le PLU doit être compatible avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).